



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les effets de l'intensification de la production laitière sur le revenu des exploitations et des familles agricoles

Jean-Pierre Butault

Citer ce document / Cite this document :

Butault Jean-Pierre. Les effets de l'intensification de la production laitière sur le revenu des exploitations et des familles agricoles. In: Économie rurale. N°146, 1981. pp. 14-19;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2810>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_146_1_2810

Fichier pdf généré le 23/09/2021

Résumé

L'auteur s'est proposé d'étudier les effets de l'intensification de la production laitière sur le revenu des exploitations et des familles agricoles. L'étude a porté sur l'échantillon des exploitations du RICA ayant en 1978 l'OTE Bovin-Lait et 20 à 50 hectares de superficie ; l'échantillon a été partagé en groupes, selon le degré d'intensification des exploitations, repéré par le chargement et le rendement laitier. Les résultats montrent notamment que l'intensification de la production élève le revenu des exploitations et le niveau de vie des familles agricoles dont les prélèvements familiaux sont un indicateur, et ce malgré un accroissement des charges liées à l'accumulation de moyens de production qui accompagne le processus d'intensification.

Abstract

The aim of this paper is to study the effects of the intensification of dairy production on the income of the farms and farmers. For this study, the dairy farms sampled in 1978 by the French RICA (Accounting Network of the EEC) which have between 20 and 50 hectares, have been divided into groups according to indicators of intensification (number of dairy cows per hectare milk yield). This paper particularly shows that the intensification of the production increases the farms' income and the farmers' standard of living of which the household expenditures are an indicator and this happens in spite of increased charges induced by the accumulation of means of production, linked to the process of intensification.

LES EFFETS DE L'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

SUR LE REVENU DES EXPLOITATIONS ET DES FAMILLES AGRICOLES

(Dépouillement particulier des résultats des exploitations du RICA ayant l'OTE Bovin-Lait en 1978)

J.P. BUTAULT

Laboratoire d'Economie Rurale, ENSAIA Nancy *

Résumé :

L'auteur s'est proposé d'étudier les effets de l'intensification de la production laitière sur le revenu des exploitations et des familles agricoles. L'étude a porté sur l'échantillon des exploitations du RICA ayant en 1978 l'OTE Bovin-Lait et 20 à 50 hectares de superficie ; l'échantillon a été partagé en groupes, selon le degré d'intensification des exploitations, repéré par le chargement et le rendement laitier. Les résultats montrent notamment que l'intensification de la production élève le revenu des exploitations et le niveau de vie des familles agricoles dont les prélèvements familiaux sont un indicateur, et ce malgré un accroissement des charges liées à l'accumulation de moyens de production qui accompagne le processus d'intensification.

Summary :

THE EFFECTS OF THE INTENSIFICATION OF DAIRY PRODUCTION ON THE INCOME OF THE FARMS AND FARMERS

The aim of this paper is to study the effects of the intensification of dairy production on the income of the farms and farmers. For this study, the dairy farms sampled in 1978 by the French RICA (Accounting Network of the EEC) which have between 20 and 50 hectares, have been divided into groups according to indicators of intensification (number of dairy cows per hectare milk yield). This paper particularly shows that the intensification of the production increases the farms' income and the farmers' standard of living of which the household expenditures are an indicator and this happens in spite of increased charges induced by the accumulation of means of production, linked to the process of intensification.

Depuis quelques années, la connaissance des disparités de revenu des exploitations, selon leur surface et leur orientation technico-économique (OTE) a nettement progressé grâce notamment, à la publication des résultats des exploitations adhérentes au Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et aux centres de gestion affiliés à l'IGER (Institut de Gestion et d'Economie Rurale). On continue, en revanche, à mal connaître les disparités de revenus à l'intérieur d'une même orientation, même si on pressent qu'elles sont importantes. Les effets exacts des résultats techniques de la production sur le revenu des exploitations sont notamment, pour une large part, méconnus.

Cette question semble pourtant intéressante à une période où le modèle d'intensification jusqu'alors poursuivi est contesté par certains. Dans des travaux antérieurs (1), nous avons essayé de montrer que globalement, la paysannerie n'avait guère bénéficié des gains de productivité réalisés dans l'agriculture. Ces gains de productivité se sont accompagnés d'un exode agricole massif sans qu'en définitive la paysannerie ait amélioré sa position relative dans la distribution des revenus. Les transformations du secteur agricole semblent en fait se traduire par un relèvement perpétuel du seuil en dessous duquel une exploitation ne peut pas

procurer à une famille un niveau de vie équivalent à celui de salariés.

Les agriculteurs qui se sont le plus engagés dans un processus d'intensification de la production n'ont-ils pas pour autant tiré profit de leur choix ? Certains auteurs semblent ne pas le penser et avancent l'idée que si l'intensification a pour effet d'augmenter le revenu agricole, elle ne permet pas réellement d'accroître le revenu disponible pour les familles, le supplément de revenu agricole étant absorbé par une élévation des dépenses en capital, induites par l'intensification (2).

Les données statistiques jusqu'alors publiées ne permettent pas de trancher totalement le débat. On dispose de multiples analyses de groupe effectuées par les Centres de gestion départementaux et de nombreuses études économiques partielles sur les conséquences de l'introduction d'une forme particulière d'intensification dans les exploitations, mais aucune analyse statistiquement étayée n'a encore vraiment abordé le problème de front. Tel est l'objet de cet article : on se propose, en effet, d'étudier les incidences de l'intensification sur le revenu des exploitations, à partir d'un dépouillement particulier des résultats des exploitations du RICA, ayant en 1978 l'OTE «Bovin-Lait» et une surface comprise entre 20 et 50 hectares (3).

* Cette étude n'a été rendue possible que grâce au concours de l'INSEE qui nous a autorisé l'accès aux résultats du RICA. Nous tenons à remercier particulièrement Mlle CLESSE, de l'Observatoire de Nancy, qui a assuré le traitement informatique des données.

1. Cf. J.P. BUTAULT, Une approche de la rémunération et du coût de la force de travail en agriculture, *Economie Rurale*, 137, 1980 (3).

2. Cf. par exemple F. COLSON et B. WOLFER, «L'efficacité économique de l'intensification laitière et la nécessité des aides de l'Etat», in *Consommateurs et contribuables face à la politique agricole*, *Economie Rurale*, 145, 1981 (5). Cf. aussi P. ALPHANDERY, R. BARCELO, P. BITOIN, Y. DUPONT, J. REMY, B. WOLFER, «Les formes de l'intensification en élevage bovin», INRA-Economie, Paris 1980. Dans ce dernier texte, les auteurs écrivent notamment que compte tenu de la capitalisation induite par l'intensification «de revenu disponible pour la consommation privée, par travailleur, est relativement indépendant du degré d'intensification et de l'échelle de production pour la majorité des pro-

ducteurs laitiers» (p. 338).

3. Seules les données sur l'année 1978 feront l'objet d'un examen. Pour une analyse rétrospective des résultats des exploitations laitières du RICA, cf. R. CARLES, Lait ou viande bovine : les résultats des exploitations agricoles 1968-1978 ; et Complément pour une rétrospective 1968-1977 des revenus dans l'élevage bovin, INRA Grignon, janvier et décembre 1978. L'étude se limite, par ailleurs, à exploiter globalement l'échantillon national : on n'analysera pas ainsi les aspects régionaux des disparités, ni les systèmes de production concrets auxquels renvoient ces disparités. Pour une présentation de ces systèmes de production, cf. les monographies réunies dans la revue «Fourrages», n° 80, décembre 1979.

LES DISPARITES DE REVENU ENTRE LES EXPLOITATIONS AYANT LA MEME ORIENTATION ET LA MEME SURFACE

De nombreuses études ont déjà montré que le revenu des

exploitations dépendait pour une large part de leur surface et de leur orientation. Pour une même surface et une même orientation, il peut toutefois prendre des valeurs très différentes : c'est du moins ce que permettent d'observer les données du RICA pour les orientations «Bovin-Lait» ou «Agriculture générale».

Tableau 1. — Variabilité des niveaux de surface, de produit brut et de revenu brut des exploitations du RICA ayant l'OTE Bovin-Lait ou Agriculture Générale en 1978.

OTE	Classes ha	SAU (ha)			Produit Brut (Francs)			RBE (Francs)		
		Moyenne m	Ecart type σ	$\sigma/m \times 100$	Moyenne m	Ecart type σ	$\sigma/m \times 100$	Moyenne m	Ecart type σ	$\sigma/m \times 100$
Bovin-Lait	10-20	16,4	2,7	16	96 113	46 583	48	45 614	25 812	57
	20-50	32,5	7,9	24	170 600	82 381	48	71 329	29 872	56
	50-100	63,5	11,5	18	287 173	114 721	40	120 693	57 628	48
Agriculture générale	20-50	36,7	8,7	24	171 213	71 837	42	68 258	40 334	59
	50-100	69,3	13,7	20	312 710	101 361	32	133 112	64 021	48

Ainsi, dans ces orientations, pour une classe de superficie donnée, la valeur de l'écart-type sur le revenu brut d'exploitation représente plus de 50 % de la moyenne de cette même variable. Les classes de surface distinguées dans le RICA étant relativement large, une part de ces variations s'explique par celle de la superficie. Les variations du revenu restent cependant beaucoup plus importantes que celles de la surface. On peut avancer l'hypothèse qu'elles sont dues, en grande partie, aux écarts dans les rendements et dans les résultats techniques de production : c'est ce que nous allons essayer de montrer en dépouillant les résultats des seules exploitations laitières ayant entre 20 et 50 hectares de superficie.

INTENSIFICATION ET NIVEAU DE PRODUCTION DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Un agriculteur qui désire, sur une exploitation laitière, accroître sa production, sans changer de surface, ni d'orientation, dispose de deux moyens :

- soit il augmente son troupeau et par là-même le chargement c'est-à-dire le nombre de vaches laitières par unité de surface,

- soit il cherche à améliorer le rendement laitier c'est-à-dire le nombre de litres de lait produit par vache en un an.

Ces deux processus, qui peuvent bien entendu être mis en œuvre simultanément, constituent une intensification de la production par rapport à la surface dans la mesure où ils conduisent à une élévation du produit obtenu par hectare. Ils correspondent également à une augmentation de la productivité du travail c'est-à-dire de la quantité de lait produite par unité de main-d'œuvre.

Pour repérer les effets de ces deux formes d'intensification sur le revenu, l'échantillon des exploitations du RICA ayant en 1978 l'OTE Bovin-Lait (4) et entre 20 et 50 hectares de superficie a été partagé en 8 groupes (cf. tableau 2) :

a - selon la position de la superficie des exploitations par rapport à la moyenne de l'échantillon (32,5 hectares) et ce pour éliminer l'«effet surface».

b - selon la taille du troupeau en vaches laitières ou le rendement laitier (5) soient inférieurs ou supérieurs aux valeurs moyennes de ces variables observées dans les deux sous-classes de superficie.

Tableau 2. — Répartition des exploitations du RICA ayant en 1978 l'OTE Bovin-Lait et entre 20 et 50 hectares, selon le niveau d'intensification

a) Répartition des exploitations.

OTE Bovin-Lait, de 20 à 50 ha : 583 exploitations

Lait/Vache/An Nombre d'exploitations Groupes	superficie agricole utile < 32,5 ha nombre de vaches laitières				superficie agricole utile > 32,5 ha nombre de vaches laitières			
	< 23		> 23		< 30,4		> 30,4	
	< 3 627	> 3 627	< 3 627	> 3 627	< 3 523	> 3 523	< 3 523	> 3 523
	130	45	53	78	87	80	37	73
	11	12	13	14	21	22	23	24

4. Rappelons que dans le RICA, une exploitation est classée dans l'OTE Bovin-Lait si les deux tiers de la production brute potentielle standardisée sont constitués par des produits de la surface fourragère (et la moitié par des produits bovins) et si les vaches laitières représentent au moins 40 % du troupeau bovin.

5. Compte tenu de problèmes de programmation, la moyenne sur le rendement laitier dans les groupes du tableau 2 n'est pas calculée en pondérant la valeur de cette variable, dans chaque exploitation, par le nombre de vaches laitières.

b) Caractéristiques des exploitations.

Classe SAU	Groupes	Nb d'exploita. %	SAU	Nb de VL	VL/ha	Lait/v./an (litres)	Produit brut	Prod./ha	UTA fam.	UTA sal.
< 32,5	11	22,3	25,2	16,8	0,66	2 612	94 632	3 755	1,63	0,03
	12	7,7	25,7	18,5	0,72	6 324	148 722	5 787	1,55	0,03
	13	9,1	27,5	28,9	1,05	2 867	154 165	5 606	1,75	0,08
	14	13,4	26,8	31,9	1,19	4 278	221 644	8 270	1,70	0,05
	1.	52,5	26,1	23	0,88	3 627	145 274	5 566	1,66	0,04
> 32,5	21	14,9	38,8	22,6	0,58	2 653	120 657	3 110	1,72	0,04
	22	13,7	38,9	24,2	0,62	4 073	183 181	4 709	1,70	0,06
	23	6,3	41	38,3	0,93	2 789	204 133	4 979	1,66	0,13
	24	12,6	40,7	42,3	1,04	4 331	305 340	7 502	1,80	0,16
	2.	47,5	39,6	30,4	0,77	3 523	198 536	5 014	1,73	0,09
Ens.		100	32,5	26,5	0,82	3 578	170 580	5 249	1,69	0,07

Bien qu'établis à partir des moyennes observées dans l'échantillon, les seuils utilisés pour former ces groupes restent bien entendu pour une large part arbitraires. Les niveaux d'intensification distingués correspondent toutefois bien à des montants très différents de la production : ainsi, dans les deux classes de superficie, le produit global et le produit par hectare font plus que de doubler à mesure que l'on passe des exploitations les moins intensifiées aux exploitations les plus intensifiées (cf. tableau 2).

L'examen des données sur les variables d'intensification et sur leur relation avec la superficie et la main-d'œuvre des exploitations invite à formuler trois remarques :

- la taille du troupeau croît évidemment avec la surface des exploitations mais l'intensification de la production tend à être moins forte à mesure que la superficie des exploitations s'élève : ainsi, le produit par hectare passe de 5 900 F à 4 500 F entre 10-20 hectares et 50-100 hectares. On comprend, en effet, que les petites exploitations soient les plus incitées à intensifier leur production pour mieux valoriser la main-d'œuvre disponible (6). Cette intensification semble s'effectuer essentiellement par augmentation du chargement, le rendement laitier apparaissant relativement plus indépendant, voire même croissant avec la surface (cf. tableau 3).

Tableau 3. — Intensification de la production dans les exploitations laitières du RICA selon leur superficie.

SAU (ha)	Produit brut	Produit /ha	Nb de bovins	Bovins /ha	Nb. de V. Lait.	Vaches /ha	L/Vach. /an
10 - 20	96 113	5 857	24,6	1,49	15,2	0,93	3 169
20 - 32,5	145 274	5 566	47,7	1,47	23	0,88	3 627
32,5 - 50	198 536	5 014			30,4	0,77	3 523
50 - 100	287 173	4 525	78	1,23	40	0,63	3 742

- les niveaux de production sont sensiblement équivalents dans les groupes d'exploitations pour lesquelles une seule forme d'intensification (augmentation du chargement ou amélioration du rendement laitier) a été privilégiée. Ce sont, par ailleurs, les groupes dont l'effectif est le plus réduit. Les deux formes d'intensification apparaissent fréquemment associées et le rendement laitier est légèrement supérieur dans les exploitations qui ont déjà le plus fort chargement (3 700 et 3 800 litres/vache/an dans les groupes 13-14 et 23-24 contre 3 500 et 3 300 litres dans les groupes 11-12 et 21-22).

6. Les analyses rétrospectives font toutefois apparaître que les écarts dans les degrés d'intensification selon la superficie des exploitations, tendent ces dix dernières années à se réduire, l'insuffisance du revenu dans les exploitations laitières de taille moyenne les amenant sans doute à intensifier autant que les petites. Cf. R. CARLES, article cité.

- la main-d'œuvre employée n'est pas significativement différente selon les degrés d'intensification des exploitations (cf. tableau 2) alors qu'on aurait pu penser que la décision d'intensifier était liée à une disponibilité de main-d'œuvre. Le recours à de la main-d'œuvre salariée reste minime même s'il augmente légèrement lorsque la production s'intensifie.

INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION, ACCUMULATION DE MOYENS DE PRODUCTION ET ENDETTEMENT DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

On se doute que l'intensification de la production laitière, dans les exploitations qui s'y engagent, s'accompagne d'une accumulation de moyens de production. Elle se marque d'abord par une utilisation plus intensive de moyens de production circulants : ainsi avec les niveaux d'intensification, croissent non seulement les montants des consommations intermédiaires mais aussi leur part relative dans la production (cf. tableau 4). Il est évident notamment que l'intensification conduit à une élévation des achats d'aliments du bétail ainsi que des dépenses d'engrais ou des autres frais de culture des surfaces fourragères nécessaires à l'amélioration de leur productivité (7). On peut observer, par ailleurs, qu'à niveau de production égal, le montant des consommations intermédiaires est le même dans le groupe des exploitations pour lequel le chargement est particulièrement élevé (13 et 23) et dans celui pour lequel les efforts ont principalement porté sur l'amélioration du rendement laitier (12 et 22). Lorsque les deux formes d'intensification sont conjuguées, les consommations intermédiaires tendent à absorber près de la moitié du produit brut (groupe 14 et 24).

Tableau 4. — Niveaux d'intensification et moyens de production dans les exploitations laitières (RICA 1978, OTE Bovin-Lait, 20-50 ha).

Groupes	Consom. interm.	Pourc. produit brut	Bâtiment (bilan fin)	Matériel (bilan fin)	Bâtiment + Matériel	/Produit brut x 100
11	33 755	36	35 735	49 361	85 096	90
12	60 254	41	56 420	68 152	124 572	84
13	65 250	42	72 207	63 419	135 626	88
14	99 654	45	99 873	84 562	184 435	83
1	59 905	41	61 442	63 532	124 974	86
21	44 271	37	59 983	69 297	129 280	107
22	75 070	41	91 336	82 347	173 683	95
23	81 400	40	108 761	102 605	211 366	104
24	139 690	46	117 705	102 396	220 101	72
2	83 273	42	90 765	86 238	177 003	89
Ens.	71 007	42	75 375	74 320	149 695	88

7. Cf. C. MOUCHET, J. BARLOY, J. VECTIN, «La formation du coût de production du lait dans les exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine. La part du système fourrager. Revue Fourrages, n° 81, mars 1981.

L'intensification de la production se double également d'une accumulation en moyens de production fixes (8), notamment en bâtiment et dans une moindre mesure en matériel (cf. tableau 4). Celle-ci est particulièrement sensible dans les exploitations qui ont augmenté la taille de leur troupeau et qui ont dû, de ce fait, aménager ou construire de nouvelles étables et acquérir des installations. Si le montant des immobilisations croît avec les degrés

d'intensification des exploitations, le rapport de ce montant avec le produit tend en revanche à diminuer.

Les investissements réalisés dans les exploitations qui intensifient induisent un accroissement de leur endettement : celui-ci varie donc dans le même sens que les niveaux d'intensification de la production.

Tableau 5. — Niveaux d'intensification et endettement des exploitations laitières (RICA 1978, OTE Bovin-Lait, 20-50 hectares)

Endettement en F	11	12	13	14	1	21	22	23	24	2	Ens.
Long terme	37 990	32 750	62 489	88 846	54 425	49 090	103 103	118 326	97 757	86 763	69 790
Moyen terme	36 177	73 810	52 123	94 949	59 454	55 672	73 684	91 544	121 193	82 933	70 609
Ensemble	74 167	106 860	114 612	183 795	113 878	104 762	176 787	209 870	218 950	169 696	140 399

INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION ET REVENU BRUT ET NET AGRICOLES DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Les effets de l'intensification sur le revenu des exploitations peuvent être mesurés, dans une première approche, par les indicateurs courants de revenu brut et de revenu net agricoles. Voyons d'abord comment évoluent les charges selon les degrés d'intensification de la production.

On sait déjà que les consommations intermédiaires absorbent une part croissante de la production à mesure que celle-ci augmente. Le gain réalisé au niveau de la valeur ajoutée, grâce à l'intensification, reste toutefois très important (cf. tableau 6).

Les charges d'exploitation, quant à elles, progressent plutôt moins vite que le produit brut. Leur accroissement concerne, en fait essentiellement les intérêts, compte-tenu de ce que nous venons d'observer sur l'endettement, certaines autres charges étant indépendantes du montant de la production (impôt foncier, cotisations sociales,...).

En définitive, les différents degrés d'intensification de la production sont bien pour une large part à l'origine des disparités de revenus entre les exploitations laitières de même superficie. L'intensification procure, en effet, pour les exploitations qui s'y engagent le plus à fond, une forte élévation du revenu brut (cf. tableau 6). Il en est de même pour le revenu net agricole, même si

l'accumulation de moyens de production induit dans les exploitations les plus intensifiées, des dotations importantes aux amortissements (cf. tableau 7). La part que ces revenus représentent dans le produit brut, ne décroît en outre, somme toute, que très légèrement à mesure que la production est intensifiée.

Tableau 6. — Intensification et revenu brut agricole des exploitations laitières (RICA, 1978)

Groupes	Valeur ajoutée	% prod. brut	Intérêt	Autres charges	Charges d'expl.	% prod. brut	RBE	% prod. brut
11	60 877	64	3 918	13 808	17 726	19	43 151	46
12	88 468	59	5 082	18 694	23 776	16	64 692	43
13	88 915	58	6 358	19 774	26 132	17	62 783	41
14	121 990	55	10 796	21 233	32 029	14	89 961	41
1	85 369	59	6 265	17 453	23 718	16	61 651	42
21	76 386	63	5 516	18 197	23 713	20	52 673	44
22	108 111	59	9 135	22 609	31 744	17	76 367	42
23	122 733	60	11 022	25 219	36 241	18	86 492	42
24	165 650	56	14 330	31 328	45 658	15	119 992	39
2	115 263	58	9 619	23 870	33 489	17	81 774	41
Ens.	99 573	58	7 859	20 502	28 361	17	71 212	42

Tableau 7. — Degré d'intensification et revenu net agricole des exploitations laitières (RICA, 1978)

	11	12	13	14	1	21	22	23	24	2	Ens.
Revenu brut	43 151	64 692	62 783	89 961	61 651	52 673	76 367	86 492	119 992	81 774	71 212
Amortissement	9 862	14 018	15 726	21 560	14 471	14 344	18 907	21 206	24 876	19 354	16 789
Revenu net	33 289	50 674	47 057	68 401	47 180	38 329	57 460	65 286	95 116	62 420	54 423
% Produit brut	35	34	31	31	32	32	31	32	31	31	32

8. Rappelons qu'en 1978, les bilans du RICA ne sont pas encore réévalués. Le montant des immobilisations ne reflète donc pas toujours fidèlement le degré d'équipement des exploitations : pour un même équipement, il tend notamment, compte-tenu des taux d'in-

flation enregistrés depuis 1973, à être plus élevé dans les exploitations ayant investi récemment ce qui peut être le cas d'une proportion non négligeable dans les exploitations les plus intensifiées.

Ces observations ne suffisent, toutefois, pas totalement à infirmer les analyses de ceux qui récusent que l'intensification améliore la situation des producteurs, en terme de revenu disponible pour la famille. Du fait que l'amortissement résulte d'un calcul forfaitaire (compte tenu notamment de la non réévaluation des bilans) et qu'il ne constitue pas une charge à proprement parler monétaire, il ne reflète pas réellement le coût de l'accumulation en moyens de production : le revenu agricole ne correspond pas quoiqu'il en soit, aux recettes disponibles pour les familles.

DEGRE D'INTENSIFICATION ET PRELEVEMENTS FAMILIAUX DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Du revenu brut, on peut déjà calculer, en déduisant de son montant les variations de stocks et les remboursements d'emprunt, les recettes monétaires disponibles pour la famille et le financement de nouveaux investissements.

Tableau 8. — Revenu disponible des exploitations laitières pour la famille et le financement des nouveaux investissements selon leur degré d'intensification (RICA, 1978) en francs

	11	12	13	14	1	21	22	23	24	2	Ens.
(1) Revenu brut	43 151	64 692	62 783	89 961	61 651	52 673	76 367	86 492	119 992	81 774	71 212
(2) Var. de stocks	12 699	14 158	16 054	21 785	15 811	15 441	18 423	25 016	25 619	20 263	17 927
(3) Remb. d'emprunt	7 701	12 727	11 612	19 487	12 121	11 226	17 400	20 966	23 830	17 632	14 740
(1)-(2)-(3) Revenu dispon.	22 751	37 807	35 117	48 689	33 719	26 006	40 544	40 510	70 543	43 879	38 545

Les variations de stocks concourent à la formation du produit et donc du revenu brut mais ne constituent pas directement des rentrées monétaires pour les exploitations : comprenant notamment le croît du cheptel, elles augmentent avec le degré d'intensification des exploitations (cf. tableau 8).

Les remboursements d'emprunt ne figurent pas en tant que données dans les comptabilités du RICA. Il est possible d'en faire une estimation très approximative en divisant l'encours des exploitations par une durée moyenne de prêts (9). Ce calcul montre que l'endettement n'occasionne pas pour les exploitations les plus intensifiées une charge trop lourde et que, du moins, les remboursements d'emprunt sont loin d'annuler les augmentations de revenu induites par l'intensification. A l'encontre d'une thèse répandue et sans nier que la stagnation du revenu agricole dans la

période actuelle de crise ait mis dans une position difficile, certaines exploitations surendettées, on peut penser, à la lumière de ces chiffres, que les agriculteurs les plus endettés ne sont pas obligatoirement les plus « à plaindre », l'endettement leur ayant permis de s'engager dans un processus de croissance, assurant une situation relativement confortable à leur exploitation (10).

Quoi qu'il en soit, l'élévation du revenu induite par l'intensification n'est pas, dans les exploitations laitières, totalement absorbée, comme le pensent certains, par les charges liées à la capitalisation mais permet un relèvement effectif du niveau de vie des familles agricoles dont les prélèvements familiaux (11) (qui constituent la part du revenu agricole que les agriculteurs affectent à la consommation familiale) sont un indicateur.

Tableau 9. — Les prélèvements familiaux des exploitations laitières selon leur degré d'intensification (RICA, 1978) en francs

	11	12	13	14	1	21	22	23	24	2	Ens.
(1) Revenu disponible	22 751	37 807	35 117	48 689	33 719	26 006	40 544	40 510	70 543	43 879	38 545
Prélèvements familiaux	22 956	30 204	26 942	41 823	29 522	21 102	30 308	38 327	53 867	34 696	31 980
(2)/(1) x 100	101	80	77	86	88	79	75	95	76	79	83

Ainsi, les prélèvements familiaux varient du simple au double dans les exploitations selon leur degré d'intensification. Leur niveau reste toutefois faible, dans tous les groupes d'exploitations, en regard de la quantité de travail fournie par les agriculteurs. Le montant des prélèvements familiaux par travailleur (12) s'établit, en effet, à 0,6 fois le SMIC dans les groupes des exploitations les moins intensifiées (11 et 21) et à 1,2 fois le SMIC dans les groupes des exploitations les plus intensifiées (14 et 24).

On observe, par ailleurs, que dans les exploitations les moins

intensifiées (notamment le groupe 11), le revenu agricole monétaire est entièrement utilisé, malgré leur faible niveau, par les remboursements d'emprunt et les prélèvements familiaux. De nouveaux investissements ne sont ainsi possible pour ces agriculteurs que s'ils ont recours au crédit. L'endettement apparaît, dans ces exploitations, comme le seul moyen de s'engager dans un processus de croissance. On comprend alors la relation précédemment décrite entre les degrés d'intensification et d'endettement des exploitations.

9. On a considéré que les prêts à long terme avaient une durée moyenne de 15 ans et les prêts à moyen terme de 7 ans. Ce calcul s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, pour des échantillons importants, les dates auxquelles ont été contractés les emprunts, s'établissent suffisamment dans le temps pour que, sur l'ensemble de l'endettement, les remboursements en soient une part constante. Ceux-ci étant, pour un emprunt donné, essentiellement payé en fin de période, ce mode d'évaluation tend à gonfler les charges des exploitations qui se sont endettées récemment ce qui est peut-être la situation dans laquelle se trouvent de nombreuses exploitations les plus intensifiées. Une appréciation plus juste de ce poste tendrait donc, sans doute, à renforcer les conclusions de l'article

10. Cette remarque rejoint les conclusions des études de J.P. BOMPART, G. POSTEL-VINAY et D. AUBERT sur la distribution du crédit aux exploitations, dans «Orientation de

l'élevage bovin français et son intégration à l'économie agro-alimentaire», supplément au Bulletin Technique du CRZV de Theix, 1980.

11. Les prélèvements familiaux correspondent, dans les comptabilités du RICA au solde entre les apports et les prélèvements courants et exceptionnels. Ces postes ne sont pas, comme dans certaines autres comptabilités calculés par différence mais retranscrits bien les mouvements de fond entre la famille et l'exploitation. On peut penser toutefois qu'ils servent, dans une certaine mesure, à «boucler» les comptabilités, ce qui diminue la fiabilité de leur montant. Ceci ne doit pas remettre, pour autant en cause, les grandes tendances observées.

12. Rappelons qu'une UTA correspond à au moins 2 300 heures par an. Le SMIC en 1978 était de 10 F 61 l'heure.

CONCLUSION

Ainsi, à différents degrés d'intensification de la production laitière correspondent bien différents niveaux de revenu et de prélèvements familiaux dans les exploitations. L'accumulation de moyens de production et l'accroissement de l'endettement induits par le processus d'intensification n'apparaissent pas comme un handicap mais, au contraire, comme une condition de l'élévation du revenu des exploitations. Avec C. REBOUL, on peut affirmer que «ce sont toujours les exploitations qui ont le plus recours à des moyens de production relativement à leur effectif de main-d'œuvre qui sont les plus avantagées dans la compétition économique et obtiennent les revenus les plus élevés» (13).

Ce résultat ne confirme pas pour autant les conclusions des analyses «productivistes» (14) qui voient dans l'amélioration constante de la productivité le seul moyen pour l'agriculture d'augmenter son revenu global. Que, pour une année donnée, les écarts de productivité entre exploitations se marquent à travers des disparités de revenu, les agriculteurs dont le travail est le plus productif obtenant les meilleurs revenus, n'implique pas que, dans le temps, une élévation de la productivité permette un relèvement du revenu global de l'agriculture. Sur la base des résultats de nos recherches antérieures (15), nous serions tentés de penser le contraire.

A la lumière des observations effectuées dans ce travail, on comprend que chaque agriculteur ait intérêt à intensifier sa production pour améliorer son revenu et assurer à terme la reproduction de son exploitation. C'est ainsi que globalement s'élève la productivité du travail agricole, les exploitations les moins productives étant éliminées. Mais cette augmentation de la productivité n'améliore pas la situation relative globale de la paysannerie

si elle s'accompagne, comme c'est le cas, d'une stagnation voire d'une baisse relative des prix agricoles. Les gains de productivité ne se traduisent alors que par un relèvement perpétuel du seuil au-dessous duquel la reproduction d'une exploitation n'est plus à terme assurée.

On aurait pour autant tort de croire que l'avantage détenu par les exploitations qui sont actuellement les plus intensifiées puisse être annulé rapidement par ce glissement du degré d'intensification. Compte tenu de la lenteur du processus d'élévation globale de la productivité, les écarts entre les degrés d'intensification des exploitations ainsi que les disparités de revenu qu'ils induisent sont, sans doute, relativement durables. Ainsi, dans l'échantillon des exploitations laitières du RICA (20-50 hectares), le chargement et le rendement laitier n'ont été multipliés respectivement que par 1,4 et 1,3 entre 1968 et 1978 (16) : ces mêmes variables varient presque du simple au double, en 1978, entre les groupes d'exploitations distingués dans cette étude, alors que le principe de constitution de ces groupes ne tend pas à privilégier le poids des degrés extrêmes d'intensification. La situation relativement confortable des exploitations les plus intensifiées, sans être définitivement acquise, n'apparaît pas pouvoir être remise en cause à court terme.

On est enfin contraint d'admettre que le modèle d'intensification jusqu'alors poursuivi, quelle que soit l'appréciation que l'on ait de ses effets sur les conditions de travail des agriculteurs, la qualité des produits ou certains équilibres écologiques, ne sera pas abandonné dans un proche avenir. Comment, en effet, peut-il en être autrement tant que chaque agriculteur tirera un avantage financier à accroître toujours plus la productivité de son propre travail ?

13. C. REBOUL, Inflation et choix des techniques agricoles, *Economie Rurale*, 140, 1980 (6).

14. Cf. notamment les idées défendues en France par D. BERGMANN, dans le problème agricole, Tome 1, Revenus. INRA, Paris, Juin 1972.

15. Cf. J.P. BUTAULT, article déjà cité.

16. Cf. R. CARLES, articles déjà cités.